



# CONTRAT D'ABONNEMENT CROSSFIT ARLES

40 rue Marius Allard  
13200 Arles  
Tel: 09 84 58 71 26

E.mail: [contact@crossfitarles.fr](mailto:contact@crossfitarles.fr)  
[www.crossfitarles.fr](http://www.crossfitarles.fr)

Siret: 81256538000019

Pour souscrire un abonnement **CROSSFIT ARLES** merci de de bien vouloir nous retourner ce contrat en 2 exemplaires dûment rempli daté et signé

## DÉSIGNATION DU CLIENT

---

Civilité :  Madame  Mademoiselle  Monsieur  
Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....  
Code Postal : ..... Ville: .....  
Tél Portable : ..... Tel Fixe : ..... E-mail : .....  
Fax : ..... Date de naissance : ..... Âge : .....

## DOCUMENT À JOINDRE POUR L'INSCRIPTION

---

• Un certificat médical récent attestant de ma capacité à pratiquer une activité sportive.  
À fournir dans le mois suivant l'inscription.

## TARIFS

---

Tarif Annuel  
55€ / mois sur 1 an

Tarif Mensuel  
70€ / mois sans engagement

Fait à ....., le ...../...../.....

Signature du **Client** :

# POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ

---

## **Collecte des renseignements personnels**

### **Nous collectons les renseignements suivants :**

- Nom
- Prénom
- Adresse postale
- Code postal
- Adresse électronique
- Numéro de téléphone
- Télécopieur
- Genre / Sexe
- Âge
- Date de naissance

Les renseignements personnels que nous collectons sont recueillis au travers de formulaires et grâce à l'interactivité établie entre vous et notre site Web.

Nous utilisons également, comme indiqué dans la section suivante, des fichiers témoins et/ou journaux pour réunir des informations vous concernant.

### **Formulaires et interactivité :**

Vos renseignements personnels sont collectés par le biais de formulaire, à savoir :

- Formulaire d'inscription au site Web

Nous utilisons les renseignements ainsi collectés pour les finalités suivantes :

- Contact

### **Vos renseignements sont également collectés par le biais de l'interactivité pouvant s'établir entre vous et notre site Web et ce, de la façon suivante :**

- Statistiques
- Contact

Nous utilisons les renseignements ainsi collectés pour les finalités suivantes :

- Correspondance
- Informations ou pour des offres promotionnelles

### **Droit d'opposition et de retrait**

- Nous nous engageons à vous offrir un droit d'opposition et de retrait quant à vos renseignements personnels.
- Le droit d'opposition s'entend comme étant la possibilité offerte aux internautes de refuser que leurs renseignements personnels soient utilisés à certaines fins mentionnées lors de la collecte.
- Le droit de retrait s'entend comme étant la possibilité offerte aux internautes de demander à ce que leurs renseignements personnels ne figurent plus, par exemple, dans une liste de diffusion.

### **Pour pouvoir exercer ces droits, vous pouvez :**

Code postal : 40 rue Marius Allard 13200 Arles

E.mail : [contact@crossfitarles.fr](mailto:contact@crossfitarles.fr)

Section du site web : [www.crossfitarles.fr](http://www.crossfitarles.fr)

### **Droit d'accès**

Nous nous engageons à reconnaître un droit d'accès et de rectification aux personnes concernées désireuses de consulter, modifier, voire radier les informations les concernant.

### **L'exercice de ce droit se fera :**

Code postal : 40 rue Marius Allard 13200 Arles

Courriel : [contact@crossfitarles.fr](mailto:contact@crossfitarles.fr)

Section du site web : [www.crossfitarles.fr](http://www.crossfitarles.fr)

# CONDITIONS GÉNÉRALES

---

## **1. Application des conditions générales**

**1.a.** Les présentes conditions générales régissent les conditions contractuelles entre CrossFit Arles et l'adhérent. Le fait de souscrire à un abonnement implique l'adhésion entière à ces conditions générales à l'exclusion de tout autre document à caractère commercial. L'abonné reconnaît que ces documents tels que les flyers émis par CrossFit Arles n'ont qu'une valeur indicative.

**1.b.** Aucune condition particulière ne peut, sauf acceptation formelle écrite de CrossFit Arles, prévaloir contre les conditions générales. Toute condition contraire posée par l'abonné sera donc à défaut d'acceptation expresse, inopposable à CrossFit Arles, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance.

## **2. Cotisation-Abonnement-Règlement intérieur**

**2.b.** La durée et les options d'abonnement sont au mois ou à l'année payable mensuellement ou d'avance.

L'abonnement est payable par carte bleue/carte de crédit, chèque ou espèces, à compter de la date de signature du contrat. Les prix indiqués dans les conditions particulières du présent contrat correspondent au tarif pratiqué par le club au moment de la réception par ses soins de l'acceptation du contrat par l'abonné. Les prix sont indiqués TVA incluse, correspondant à la somme des montants HT à laquelle est appliquée la TVA en vigueur.

CrossFit Arles se réserve le droit de reporter toute nouvelle taxe et augmentation de taux dès leur mise en vigueur. Les tarifs pourront être révisés à la seule initiative de CrossFit Arles. Les modifications des tarifs pourront être applicables à tous les contrats et notamment à ceux en cours d'exécution. Dans l'hypothèse d'une hausse des tarifs l'adhérent en sera informé par courrier individuel au minimum un mois avant leur prise d'effet. L'adhérent pourra donc mettre fin à son contrat dans les conditions fixées à l'article 2c.

CrossFit Arles se réserve le droit à 3 semaines de fermeture par année calendaire, après affichage au minimum 2 semaines à l'avance des dates de fermeture à l'entrée du club.

**ABONNEMENT 1 MOIS :** Donne un droit d'accès au club sans interruption pendant les heures d'ouverture et les jours ouvrables du lundi au samedi. En choisissant cette formule au titre de présent contrat, l'adhérent s'engage pour une période d'un mois à compter de la signature du contrat.

**ENGAGEMENT 12 MOIS :** En choisissant cette formule au titre de présent contrat, l'abonné bénéficie d'une réduction par rapport au tarif de l'abonnement normal applicable aux abonnés ayant opté pour l'abonnement d'un mois, dans les conditions suivantes : l'adhérent s'engage à souscrire un abonnement pour une durée initiale d'un an ferme payable mensuellement par carte bleue/carte de crédit, espèce ou chèque. A l'issue de cette période d'un an, tout contrat souscrit à un tarif préférentiel pourra être reconduit au nouveau tarif en vigueur après acceptation des deux parties.

## **2.c. Résiliation**

L'abonné pourra résilier son abonnement sans droit à une rétroactivité avec un préavis de 3 mois pour les motifs suivants : Maladie chronique, accident grave, mutation professionnelle définitive, déménagement à plus de 100km du club.

La résiliation de l'abonnement sera effective à compter de la mensualité suivant la remise de demande de résiliation. La demande de résiliation devra être accompagnée d'un justificatif officiel attestant du motif valable de résiliation.

**2.d.** Suspension : L'abonné pourra obtenir la suspension de son abonnement dans les cas suivants : accident, maladie, grossesse, mutation professionnelle temporaire, licenciement économique, pendant une durée de un mois minimum renouvelable. Toute suspension intervenue pendant la période d'engagement ferme, à laquelle l'adhérent a souscrit, prolonge d'autant plus la durée de l'engagement restant à courir.

**2.e.** Paiement. Au jour de la signature du présent contrat l'adhérent règlera la cotisation pour un mois.

**2.f.** Le présent abonnement ne peut être transféré ou cédé à quiconque.

**2.g.** CrossFit Arles pourra librement résilier ce contrat si l'abonné ne règle pas ses cotisations dans le mois de leur exigibilité ou du fait de son comportement contraire au règlement intérieur. L'abonné se verra alors refuser l'accès au club.

**2.h.** Les enfants sans surveillance ne sont pas acceptés dans la box durant les heures de wod.

## **3. Modalités de souscription à un abonnement**

**3.a** Le contrat d'abonnement est téléchargeable et imprimable en deux exemplaires sur le site internet [crossfit.arles.fr](http://crossfit.arles.fr), le futur abonné se doit de venir avec le présent contrat rempli et signé en deux exemplaires.

L'abonné devra accepter l'adhésion entière aux conditions générales ainsi qu'au règlement intérieur du club.

Une souscription à un contrat d'assurance « individuel accident » est fortement conseillée.

**3.b.** L'abonné certifie que son état médical permet la pratique du sport en général, et des activités proposées par CrossFit Arles en particulier.

L'adhérent s'engage à fournir à CrossFit Arles un certificat d'aptitude à la pratique du CrossFit datant de moins de 15 jours au moment de son adhésion.

## **4. Droit à l'image.**

L'abonné accepte que les images sur lesquelles il figure puissent être utilisées uniquement par CrossFit Arles à des fins professionnelles. En aucun cas CrossFit Arles ne cédera les images visées à des tiers.

CrossFit Arles se décline de toute responsabilité en cas d'accident, de perte ou de vol au sein du club.

La réservation des wods se fait sur [crossfitarles.fr](http://crossfitarles.fr), les personnes arrivant en retard sur le wod se doivent de commencer le cours en route, la partie free accès compte six personnes maximum par heure d'entraînement, les personnes désirant accéder au free accès se doivent de demander au coach principal l'autorisation en fonction de leur niveau de pratique et de leur autonomie.